

Relation architecte entrepreneur

Un mode d'emploi disponible sur Internet

L'OGBTP vient de finaliser la version 2015 du guide « Architecte entrepreneur : mode d'emploi », pouvez-vous nous en préciser la finalité ?

Ce guide rassemble, sous forme de rubriques dédiées, toutes les données administratives, financières et réglementaires, que tout acteur de la construction se doit de maîtriser dans les marchés privés, comme dans les marchés publics, depuis la mise au point du projet, jusqu'à la fin du chantier. C'est donc un outil indispensable pour que tous les professionnels engagés dans l'acte de construire puissent optimiser leurs pratiques.

Cette version actualisée du guide comporte-t-elle des innovations ?

Ce guide est édité par l'OGBTP depuis 1994. Pour sa diffusion, il a suivi les évolutions technologiques : d'abord édité sous format papier, puis sur un support Cd-Rom et

il est aujourd'hui dématérialisé pour être téléchargé par le plus grand nombre.

C'est la principale novation de cette édition, avec la gratuité de son téléchargement pour les adhérents de la FFB.

De quelle manière peut-on télécharger ce guide ?

L'édition 2015 du guide « Architectes, entrepreneurs : mode d'emploi » est téléchargeable dans l'espace adhérent du site Internet de la FFB dans la médiathèque, volet publications, rubrique marchés.

Pourquoi cette gratuité alors qu'il était payant depuis sa création ?

L'OGBTP a passé un accord de partenariat financier pour l'édition et la diffusion de ce guide avec la FFB, le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), la Mutuelle des architectes Français (MAF) et la Fondation Excellence SMA.

Quels sont les bénéfices pour l'utilisateur du guide d'un tel accord de partenariat ?

Plus que jamais les nouveaux enjeux environnementaux, ainsi que la conjoncture actuelle imposent aux partenaires de l'acte de bâtir de mieux communiquer entre eux pour travailler ensemble en partageant une culture commune. Cette exigence est celle de l'OGBTP et de ses partenaires.

Avec cet accord de partenariat, les organismes professionnels concernés pourront l'enrichir de leur savoir au fur et à mesure.

Conserverez-vous, avec vos nouveaux partenaires, le principe d'actualiser le guide chaque année ?

Bien sûr ! Un guide actualisé et réactif aux nouveaux règlements et procédures administratives renforce notre crédibilité, notre efficacité, la reconnaissance de notre professionnalisme et sert au



ENTRETIEN AVEC

Paul-François Luciani

Vice-Président de l'OGBTP

www.ogbtp.com

Email : ogbtp@wanadoo.fr

mieux la qualité de nos ouvrages – qui est l'objectif final de notre démarche.

Retrouvez sur l'espace adhérent de la FFB
www.ffbatiment.fr

Architectes,
entrepreneurs :
mode d'emploi 2015



OFFICE GENERAL DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

GUIDE PROFESSIONNEL TRAVAUX DE BÂTIMENT



OBJECTIF

Faciliter et rationaliser l'exercice professionnel et améliorer la collaboration entre l'architecte et l'entrepreneur au profit de la qualité des réalisations